

Fiche d'information
pour le choix des **Enseignements d'Exploration** et des **Options** en classe de **SECONDE**
année scolaire 2015-2016

Les élèves s'inscrivant en seconde suivront obligatoirement un *enseignement d'exploration 1 et d'exploration 2*. Ils peuvent suivre en plus, de façon facultative, une *option*.

Enseignement d'Exploration 1 (EE1)

Au Lycée Rabelais tous les élèves bénéficieront des cours de sciences économiques et sociales (1h30 hebdomadaire). Cet enseignement vise à donner à tous les élèves les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensable à la formation de tout citoyen. Il vise également à développer des raisonnements et des méthodes spécifiques à ces deux disciplines (analyse de documents, recherche documentaire,...). Il participe au choix d'orientation à l'issue de la seconde.

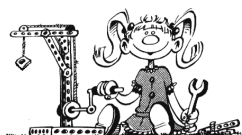
Enseignement d'Exploration 2 (EE2)

L'EE2 est enseigné en effectif réduit. Le lycée Rabelais propose aux élèves les choix suivants :



Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) (1h30 hebdomadaire)

Cet enseignement pluridisciplinaire s'adresse à tous. Il permet aux élèves de se familiariser avec la démarche scientifique autour de projets impliquant les mathématiques, la physique et la chimie et les sciences de la vie et de la Terre. C'est aussi l'occasion de comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société. Il s'agit, par exemple, de résoudre une enquête policière à travers un scénario à partir duquel les élèves vont, en petits groupes, recueillir et analyser des indices... ou de réaliser une oeuvre d'art en utilisant des outils informatiques et en fabriquant des pigments naturels... Les objectifs sont de travailler l'acquisition de compétences expérimentales, la mise en oeuvre de la démarche scientifique, l'acquisition de l'autonomie, le travail en groupe et la communication.



Technologie et Sciences de l'Ingénieur (TSI) (1h30 hebdomadaire)

Cet enseignement est la synthèse des Enseignements d'Exploration Sciences de l'Ingénieur et Création et Innovation Technologique, il permettra de découvrir pourquoi et comment un produit est imaginé, conçu et réalisé. Les élèves seront amenés à découvrir les activités dans le domaine des sciences et techniques de l'Ingénieur : étude de cas, mini-projets, travail collaboratif et exploitation des outils numériques.



Littérature et société (1h30 hebdomadaire)

Cet enseignement montre aux élèves l'importance de la culture humaniste dans la société, à travers une approche bi-disciplinaire (lettres, histoire-géographie ou philosophie). Il accorde une grande place à la dimension culturelle et aux arts de l'image (littérature, presse, média, théâtre, cinéma). Dans chacun des groupes, les élèves seront amenés à être spectateurs (cinéma, théâtre, expos, événement culturel etc...) mais aussi créateurs (par exemple travail d'écriture, rédaction d'un journal ou d'un blog, élaboration d'une enquête, mise en scène théâtrale ou réalisation d'un court métrage). La philosophie permettra une approche de la pensée conceptuelle, c'est à dire l'art de définir et de poser un problème.



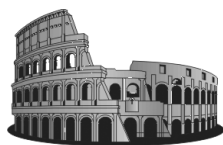
Création et activités artistiques – Patrimoines (1h30 hebdomadaire)

Cet enseignement propose d'approfondir et d'étendre sa culture artistique, en s'exerçant à analyser des œuvres d'art précises, notamment en allant à leur rencontre dans les musées ou salles de spectacle. Il s'agit de relier l'expérience esthétique aux conditions d'apparition des œuvres : historiques et sociales, formelles et matérielles.

En Seconde, la période choisie s'étend de l'Antiquité à 1815, pour les mouvements, les techniques et les artistes. La sculpture, l'architecture, la peinture, mais aussi la musique, la littérature et l'opéra seront explorés et mis en relation. Les élèves découvriront également la diversité des métiers du monde de la culture.



Grec ou



Latin (2h00 hebdomadaires)

Ces deux enseignements permettent aux élèves de découvrir les textes antiques fondateurs de la littérature européenne et constituent un complément idéal à l'étude de la langue et de la culture française. L'inscription en classe de seconde est nécessaire à ceux qui souhaitent présenter une langue ancienne comme option facultative au baccalauréat. Elle est vivement recommandée aux élèves qui se destinent à la filière littéraire. Le cours de grec est ouvert aux grands débutants.



Théâtre (2h00 hebdomadaires)

Cet atelier artistique, organisé en partenariat avec le Théâtre 71 de Malakoff, permet aux élèves de découvrir ou d'approfondir la pratique du théâtre et d'aller voir un certain nombre de spectacles. L'inscription est nécessaire pour ceux qui souhaitent suivre l'option facultative théâtre en 1^{ère} et Terminale. Le nombre de places dans l'atelier est limité.



Arts Plastiques (1h30 hebdomadaire)

Enseignement qui se structure autour de deux composantes, l'une pratique, l'autre culturelle, qui sont le plus souvent imbriquées lors de la mise en place de projets artistiques. Deux champs d'étude principaux en seconde : dessin et matérialité. L'inscription est très recommandée dès la seconde pour ceux qui souhaitent poursuivre l'option facultative jusqu'au baccalauréat. Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée à celles et ceux qui s'engageront à poursuivre l'option jusqu'en terminale.

Parmi les propositions précédentes, chaque élève doit formuler un choix sous forme de 2 vœux hiérarchisés en fonction de leur préférence. L'établissement privilégiera le premier choix dans la mesure du possible.

Le suivi des enseignements théâtre, grec, ou latin en première et terminale, avec la possibilité de présenter la matière en option au baccalauréat, est conditionné par une inscription dès la classe de seconde.

Les enseignements MPS, TSI ou littérature et société n'ont pas d'incidence sur les choix d'orientation en première. Ces 3 enseignements ont pour but de faire découvrir aux élèves des domaines variés de notre culture ou de les conforter dans leur envie de poursuivre des études à dominante scientifiques ou littéraires.

L'enseignement Histoire Des Arts (HDA) pourra être débuté en 1^{ère}, ou prolonger l'exploration Création et activités artistiques-Patrimoine, et faire l'objet d'une épreuve optionnelle au Baccalauréat. Cette option facultative sera ouverte à toutes les sections.

Option facultative :

En plus des deux enseignements d'exploration obligatoires, les élèves peuvent choisir **de façon facultative** une option parmi les matières suivantes : grec, latin, théâtre ou arts plastiques.

Le contenu et l'horaire sont identiques que l'on prenne ces matières en tant qu'enseignement d'exploration ou en option (cf. description ci-dessus). Cependant les options ne seront accordées qu'en fonction des contraintes d'emploi du temps et de constitution de classes cohérentes, et dans la limite des places disponibles.

Le nombre d'options facultatives qui peuvent être présentées au Baccalauréat général est limité à 2 disciplines. Les élèves qui ont ce type de projet doivent donc dès la classe de seconde faire le choix de leurs deux enseignements optionnels en demandant la première option en EE2 et la seconde en choix d'option facultative.